



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

numérique

Question écrite n° 63467

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique, sur le programme « Netpublic », portail d'accompagnement du développement de la culture numérique, piloté par la Délégation aux usages de l'internet (DIU). Il souhaite connaître le bilan qu'elle tire de ce programme depuis la date de sa création, compte tenu des objectifs fixés initialement, ainsi que le nombre de visiteurs uniques mensuels du site correspondant (www.netpublic.fr).

Texte de la réponse

Les Espaces publics numériques (EPN) sont des services de proximité déployés dans des services publics ou les espaces associatifs locaux (établissements scolaires, bibliothèques, médiathèques, centres socioculturels...). 5 000 EPN, répartis sur l'ensemble du territoire, zones urbaines et rurales, permettent aux personnes ne maîtrisant pas les usages et ayant des difficultés d'accès au réseau de s'initier et d'être accompagnées dans la découverte des usages de l'Internet, notamment pour maîtriser les principales démarches sociales sur Internet en particulier la recherche d'emploi et favoriser la littératie propice à l'innovation. Pour fédérer et améliorer la visibilité des EPN, la délégation aux usages de l'internet (DUI) a élaboré en partenariat avec les collectivités territoriales le label NetPublic. Ce label permet aux EPN de bénéficier d'avantages particuliers : formation des animateurs/médiateurs, référencement au sein d'un annuaire national géolocalisé, certification en ligne du Passeport internet et multimédia (PIM), réductions tarifaires sur certains logiciels. Une veille active est assurée sur le portail généraliste (<http://www.netpublic.fr>) associé à ce label. La secrétaire d'Etat chargée du numérique a assuré, à l'occasion des Assises nationales de la médiation numérique le 17 octobre en Gironde, de faire évoluer les EPN et le dispositif NetPublic vers la constitution d'un réseau national regroupant l'ensemble des structures (EPN, tiers-lieux, médiatiques, espaces de travail partagé, etc.) qui participent à l'accompagnement des individus à l'utilisation des services numériques. Chaque année, depuis quatre ans, au mois de mars, la DUI organise la fête de l'Internet en partenariat avec l'association Villes Internet, le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et, depuis cette année, avec la Chambre de commerce et d'industrie France et en coopération avec l'ensemble des acteurs coordinateurs des réseaux des EPN. Cette fête nationale permet aux collectivités locales et aux EPN de faire la promotion des services qu'ils proposent pour sensibiliser les habitants aux enjeux et aux évolutions de l'Internet. Cet événement suscite l'organisation simultanée de nombreuses animations dans les territoires autour des usages de l'Internet. La fréquentation du site NetPublic.fr entre la 1er janvier 2014 et le 12 novembre 2014 (en tenant compte d'une période d'interruption de publication du 15 septembre au 15 octobre 2014 nécessaire pour la mise à jour technique du site) est de 1 141 510 visites uniques, 1 848 763 pages vues et de 176 983 visites récurrentes.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63467

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7294

Réponse publiée au JO le : [24 février 2015](#), page 1374